



Fédération de l'éducation de la recherche et de la culture  
**SYNDICAT C.G.T. CROUS DE RENNES**

**C  
G  
T**

## **DECLARATION DE LA CGT CROUS RENNES BRETAGNE AU CONSEIL D ADMINISTRATION DU 30 JUIN 2015**

Par cette déclaration, nous venons une nouvelle fois dénoncer le manque de dialogue social au sein du CROUS de Rennes Bretagne, car de nombreuses réunions ont lieu et l'avis de la CGT CROUS de Rennes, syndicat majoritaire des personnels, n'est pas pris en compte.

La CGT CROUS de Rennes Bretagne soutient les personnels ouvriers du CROUS de Rennes Bretagne dans leur combat contre la polyvalence et la multicom pétence imposées au forceps par leur direction entre restauration et hébergement. La multicom pétence et polyvalence existent déjà au sein même des unités de gestion de restauration élargies, qui comprennent parfois jusqu'à huit unités : restaurants et cafétérias. Ce qui implique déjà de nombreux déplacements au quotient allant même à plusieurs mouvements par jour. Il est demandé au personnel de St Malo de venir travailler sur Rennes régulièrement contre leur volonté mais par peur des représailles ils viennent.

La direction du CROUS transforme les périmètres des UG, c'est-à-dire, les regroupent, les mutualisent, au mépris du contrat de travail, des lieux d'affection et des postes de travail. Nous souhaitons pointer l'extrême violence psychologique infligée au personnel par certain Gestionnaire.

Notre syndicat ne s'oppose en aucun cas à la multicom pétence et polyvalence dès lors qu'elles ont lieu sur la base du volontariat et avec le respect dû aux personnels. Nous avons tous des devoirs mais également des droits.

Le refus de la prise en compte du mal-être des personnels du RU « Le Métronome » par le gestionnaire et le président du CHSCT du CROUS de Rennes, qui conteste la tenue d'un CHSCT extraordinaire, démontre le mépris envers les personnels du CROUS de Rennes Bretagne. Nous rappelons que le directeur du CROUS de Rennes Bretagne a des obligations de résultat de veiller à la santé physique et mentale des salariés (art. L4121-1 du Code du travail).

Fédération de l'éducation de la recherche et de la culture

# SYNDICAT C.G.T. CROUS DE RENNES

Nous enregistrons une grande inquiétude des agents qui voient augmenter les efforts fournis au quotidien. De plus en plus, leurs conditions de travail ont des répercussions leur santé et entraînent des risques psychosociaux.

Lors de l'action du 9 juin, il nous a été reproché de donner une mauvaise image du CROUS de Rennes, par les articles parus dans la presse, ce n'est pas de notre fait, mais c'est la politique de management du CROUS de Rennes Bretagne qui est à mettre en cause.

Certains comportements de l'équipe d'encadrement du CROUS de Rennes Bretagne apportent eux, une très mauvaise image du CROUS. Le dernier événement en date a eu lieu le 11 juin 2015 lors d'échange avec des étudiants étrangers.

Le manque de respect de certains gestionnaires va à l'encontre de l'intérêt du CROUS, car il démotive et décourage le personnel. L'ensemble des personnels du CROUS de Rennes Bretagne est pourtant très attaché à la mission sociale qu'il rend à l'ensemble des étudiants.

Le dispositif des emplois est, et a toujours été, la variable d'ajustement, comme si les employés étaient les seuls coupables et responsables des différentes difficultés rencontrées par le CROUS.

Nous avons dénoncé à plusieurs reprises des dépenses inappropriées sur les fonds publics (travaux inutiles, achat de mobilier, achat de véhicules neufs sur ressources propres au lieu de la location et achat d'alcool intempestif)

Le Syndicat CGT/CROUS de Rennes est contre la diminution des postes de CDI. Il demande le maintien de tous les postes inscrits au dispositif des emplois.

C'est très facile. On évite de se poser les vraies questions, on se rapproche ainsi de l'équilibre budgétaire. Mais les problèmes perdurent, n'étant pas ainsi résolus.

Fédération de l'éducation de la recherche et de la culture

# SYNDICAT C.G.T. CROUS DE RENNES

Depuis deux ans nous demandons une formation afin de mieux appréhender les différentes lignes du budget que nous étudions au sein du CA du CROUS. Après les dernières élections, les représentants étudiants siégeant au CA ont obtenu cette formation. Quant à nous, représentants du personnel, nous attendons toujours.

Nous tenons à préciser que nous sommes en lien très étroit avec l'UN CGT CROUS syndicat majoritaire nationale. Nous informons régulièrement la direction du Centre Nationale des Œuvres universitaires et scolaires.

Pour marquer notre détermination, nous ne siégerons pas à ce CA du 30 juin 2015. Quant à notre pouvoir de vote, nous ne le donnerons à aucun administrateur puisque l'avis des personnels que nous représentons n'est jamais entendu.

L'équipe syndicale CGT/CROUS de Rennes Bretagne

Copie pour information : A Mr Houzel Directeur du CNOUS

A L UN CGT/CROUS